

Journal d'information aux habitants de Châtenoy le Royal

Editorial

Alors que la crise économique est toujours à la une, que le financement des collectivités locales est de plus en plus incertain, les investissements à spécificité décorative engagés par la commune présentaient-ils un caractère prioritaire ?

L'emploi des fonds publics à des réalisations d'intérêt général nous paraissent plus raisonnables dans le contexte actuel. Or, si les budgets présentent des chiffres plus ou moins faciles à interpréter, ils ne donnent aucune indication sur les réalisations envisagées sur la commune.

Qui transporte chaque jour plus de 7000 jeunes ?

Cette information, qui a touché l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération depuis la rentrée scolaire 2009/2010, est l'œuvre du Grand Chalon.

En effet, lors du conseil communautaire du 11 juin 2009 dans sa délibération n°17, il a été proposé de « *supprimer la carte « STUDIS » et d'offrir la gratuité des transports scolaires aux collégiens, lycéens et étudiants inscrits dans une formation initiale à temps complet et non rémunérée, pour une utilisation de l'ensemble du réseau ZOOM en libre circulation, y compris pendant les vacances scolaires.* »

Elle doit contribuer à redonner du pouvoir d'achat aux familles, mais également permettre de participer à l'éducation des futures générations au développement durable, en favorisant l'accès aux transports collectifs.

Cette mesure a été adoptée par 70 voix pour, 1 abstention et 10 contre. Ces dix membres du conseil communautaire ayant voté contre, font partie du groupe politique « Ensemble ». Leur chef de file est le premier magistrat de notre commune et les trois représentants de notre conseil municipal en sont membres également.

Mascaret : vague déferlante remontant vers un estuaire qui est provoquée par la rencontre du flux de la marée et du courant du fleuve

Sommaire

Editorial
 Transports scolaires
 Le savez-vous ?
 Le feuilleton
 Budget
 Antennes relais
 Droit de préemption
 Etang Chaumont

Le savez-vous ?

Le nouveau décor pour le rond-point de la Zone Verte en chantier depuis le début de l'été avec voie pavée, jets d'eau... et devant donner un caractère chaleureux et accueillant... 87000 € d'investissement ! N'est-ce pas très lourd en cette période de crise ?

Le feuilleton

3^{ème} épisode



La ferme (suite)

Le suspense devient insoutenable. Résistera-t-elle aux futures agressions de l'hiver : la tempête, le gel, la neige peut-être ?

Attend-on l'éboulement pour vendre des pierres ?

BUDGET

La fin d'année approche. Pour le conseil municipal l'heure sera bientôt au débat sur le futur budget 2010. C'est pour nous l'occasion de revenir sur les informations budgétaires 2009 transmises par le « Flash Info N°32 ».

Ce document est la seule source d'information réellement accessible, sans restriction, à tous les administrés. Les « camemberts » 2009 sont comme leurs prédécesseurs, totalement indigestes ; même si cette année les parts reflètent les chiffres qui leur sont attribués, ce qui n'a pas toujours été le cas. Hormis ce détail, la principale question est : à qui ces chiffres s'adressent-ils ?

Le Châtenoyen non spécialiste de la comptabilité publique n'a aucun repère pour les apprécier correctement. Le spécialiste, quant à lui, comprend qu'il est pris pour un benêt.

La lecture attentive de ces données obscures, nous apprend cependant que le logement et la famille sont de réelles préoccupations pour nos édiles. Ces postes spécifiques émargent à hauteur de 2644€, soit 0.4% des charges de fonctionnement (moitié de celles de 2008)...

L'action économique, à hauteur de 0.1% du budget est, elle aussi, un thème majeur de l'action municipale ...

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, il est difficile de juger, faute de pouvoir les comparer avec 2008. (Informations inexistantes dans le « Flash Info n°28 »).

La part du budget « non ventilé », (il dort dans un endroit non aéré ?), représente 19%, soit environ 1,2 million d'Euros. Dans quelle direction le ventilateur va-t-il souffler ces subsides ?

Peut-être que quelques lignes de commentaires pour quelques pages de plus, un peu moins glacées, dans le « Flash Info » permettraient d'éclairer chacun de nos concitoyens.

ANTENNES RELAIS

Le résultat de l'étude réalisée par les opérateurs propriétaires des antennes est connu. Les relevés restent en dessous des limites fixées par le décret n° 2002-775 sur tous les points de contrôle. Toutefois 40% des mesures dépassent 0,6 volt par mètre préconisé par les associations et mis en place dans certains pays européens. Rappelons que de nombreuses communes se disent prêtes à participer à des expérimentations pour des antennes-relais avec seuil d'exposition à 0,6 volt.

DROIT DE PREEMPTION (rectificatif)

Une erreur de traduction nous a fait attribuer la définition de zone agricole à la zone NA, alors qu'il s'agit d'une zone naturelle réservée à l'aire d'accueil pour les gens du voyage, et qui n'apparaît qu'au nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Circonstance atténuante : d'autres moyens d'informations avaient, avant nous, diffusé la même erreur. Sans rectifier.

Cette zone est située en bordure de l'autoroute et à deux pas du contournement de Champforgeuil. Un lieu qui ne risque pas de susciter la convoitise, mais qui est proche d'une installation primordiale pour la circulation aérienne. On peut aussi se demander comment elle sera mise en conformité avec la viabilisation : eau, électricité et assainissement.

ETANG CHAUMONT

Cet étang propriété privée est devenu propriété communale.

Madame le Maire désire pour cet étang un aménagement « 5 étoiles » pour un coût prévu de 224 900 €.

Cette somme sera-t-elle suffisante, n'y aura-t-il pas des imprévus ?...

Cette dépense somptuaire pour un seul lieu situé très à l'écart de l'agglomération :

- Autorisera-t-elle l'accès à tous les habitants de Châtenoy (ex : personnes âgées ne pouvant plus utiliser leur voiture, couples avec enfants ne possédant pas de voiture "mais si, ça existe encore")
- n'aurait-elle pas permis d'autres réalisations : rendre plus attractive la route principale traversant notre commune, rénover voire aménager des trottoirs (d'autres rues en étant dépourvues) ce qui permettrait aux habitants de bénéficier d'un accès sécurisé et sécurisant aux commerces de la commune, chaque jour de l'année.

Quid de l'entretien de cet étang ?

Comment l'équipe municipale des espaces verts pourra-t-elle gérer ce surcroît de travail alors qu'elle peine sur une année à l'entretien normal des espaces verts de la commune ? Les diverses friches et mini forêts vierges qui nous entourent en témoignent. Plus d'hommes ? Plus de matériel ? Pour quel coût ?

Châtenoy est royal certes, mais ce n'est pas encore Versailles !

Mascaret vous présente ses meilleurs vœux pour 2010